

Journée européenne de l'éducation à l'environnement
et au développement durable
Lyon, 4 mars 2013

Plénière de clôture

Intervention de Monsieur Yves Reinkin, vice-président de la Commission de
l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF

« Soyez le changement que vous voulez dans le monde », Gandhi.

« Ouvrir l'Horizon », tel est le thème de cette 1^{ère} Journée Européenne de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, ainsi que des Assises françaises de l'EEDD qui se dérouleront dans la foulée. S'ouvrir aux autres, à leur culture, à leur relation aux autres et à la planète, découvrir leurs intuitions et leurs actions pour la sauvegarder et pour garantir ainsi l'avenir de l'humanité, quelle merveilleuse dynamique. Merci donc de m'y accueillir et, à travers moi, de permettre une parole venue de la Francophonie, et spécialement de l'Assemblée des Parlementaires de la Francophonie, l'APF.

Comme parent, et bientôt grand-père, sachez en tout cas qu'il n'y a pas un jour qui passe sans que je ne me dise : « quelle terre vais-je laisser à mes enfants et petits-enfants ? », question à laquelle j'ajoute : « quels enfants et petits enfants vais-je laisser à la terre ? ». Et donc, quelle éducation vais-je leur offrir pour qu'ils puissent devenir des CRACS, des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Vers une éducation globale

La transition écologique que vous, que nous appelons de nos vœux, c'est-à-dire l'avenir joyeux de la planète et de ceux qui y vivent et y vivront bientôt à 9 milliards, passe nécessairement par l'éducation à l'environnement et au développement durable. En tant que « politiques » soucieux du bien commun, il nous faut donc mettre en place les conditions de cette éducation globale. Il nous faut mettre en place les cadres et les moyens d'y parvenir en soutenant les enseignants, les éducateurs, les alliés associatifs de l'école, mais aussi tous les acteurs de l'éducation tout au long de la vie. Chacun doit donc tenir sa place et actionnant ses leviers, tant les politiques que les acteurs de terrain. Tous, il nous faut participer, collaborer et agir à cette dynamique qui porte en elle l'avenir de l'humanité.

L'Assemblée parlementaires de la Francophonie, forte de ses 80 pays ou régions francophones membres, associés ou observateurs, l'a bien compris en adoptant à l'unanimité, en juillet dernier à Bruxelles, une résolution sur l'éducation au développement durable. Cette résolution invite les Gouvernements et les instances de la Francophonies à garantir au plus vite une implication des enseignants aux enjeux de l'EEDD par le biais de formations de qualité, initiales et continues, afin de les amener à entrer dans des démarches participatives, à échanger et mutualiser leurs expériences sur le sujet. Un peu comme vous le faites ici durant quatre jours à différents niveaux !

Cette expérience participative fait également partie d'un large éventail de processus utilisés dans le cadre de l'EEDD et visant à faire participer les citoyens au développement, en contribuant à améliorer leur compréhension individuelle du développement mondial ainsi que leur capacités de recherches, de réponses et de valeurs qui sont essentielles pour une société équitable et un monde durable. Ce type de démarche contribue donc à mieux outiller nos citoyens en vue de leur permettre de faire des choix qui tiennent compte de la complexité de la vie quotidienne moderne et d'y faire face en ayant conscience des répercussions en matière d'environnement, de santé, de citoyenneté, de culture, de relation entre le Nord et le Sud, d'égalité homme/femme, de relations intergénérationnelles, de Droits de l'Homme et de paix, d'économie aussi... Une éducation globale donc, avec des répercussions tant au niveau local qu'au niveau mondial.

Comme nous l'avons vu et le verrons au cours de ces journées, les programmes et projets actuels d'EEDD accordent, dans une mesure plus ou moins grande, une attention explicite ou implicite à quelques unes ou à l'ensemble de ces facettes. L'objectif, et un des défis majeurs à relever, consiste à élaborer des programmes et des projets qui prennent systématiquement en compte toutes ces facettes.

Nous devons réfléchir sur le « comment travailler ensemble avec tous les acteurs et pour tous les publics », nous interroger sur les cadres et structures de collaboration et de partenariats. Car, nous l'avons bien compris, l'EEDD repose sur les efforts conjoints nécessaires à l'élaboration d'une philosophie et d'une dynamique commune et à sa traduction en actions concrètes, que ce soit entre acteurs du développement durable au Nord et au Sud, entre organisations, institutions et gouvernements, entre bailleurs de fonds, entre émetteurs et récepteurs d'informations ou encore entre enseignants et élèves.

Un engagement parlementaire

Et puisque nous abordons l'importance des structures de collaboration, j'en viens donc naturellement à vous parler du rôle que peut jouer une institution internationale telle que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie que je représente aujourd'hui. Voici près de deux ans, j'ai porté le thème de l'EEDD sur le Bureau de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles dont j'assume la vice-présidence. À la suite d'un appel à contributions, de nombreux pays ou régions membres, des parlementaires donc, ont pu exprimer leurs points de vue et faire part de leurs projets et actions, différents experts sont également venus étayer les débats de leurs expériences. De ces échanges fructueux est née une résolution adoptée lors de l'assemblée plénière qui s'est tenue à Bruxelles en juillet 2012.

Adressée aux Chefs d'États et de Gouvernements, la résolution recommande notamment de:

« PRENDRE toutes les mesures utiles afin de rencontrer es objectifs du programme de l'«Éducation pour tous» et de la «Décennie de l'éducation au développement durable» de l'UNESCO, notamment ceux permettant de lutter contre l'analphabétisme, de proposer prioritairement à tous un enseignement primaire gratuit et de qualité et d'atteindre la parité fille – garçon, et d'intégrer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans tous les cursus scolaires et universitaires;

PROMOUVOIR des valeurs de respect des droits humains, des écosystèmes de la Terre et de la diversité culturelle ainsi que l'engagement en faveur d'une justice sociale, d'une responsabilité intergénérationnelle, d'une culture de la tolérance et de la paix;

PROMOUVOIR des attitudes et des comportements propices à une culture tournée vers la durabilité et la viabilité par une approche participative qui se structure autour de problèmes concrets à résoudre en fonction du contexte;

RÉCONCILIER l'activité économique et l'activité éthique par le développement de partenariats entre le monde économique et le monde social;

FORMER les enseignants aux enjeux du développement durable par le biais de formations de qualité, initiales et continues afin de les amener à entrer dans des démarches participatives, à échanger et mutualiser leurs expériences;

ENCOURAGER les mouvements de coopération à tous les niveaux, par toutes les parties prenantes afin de s'orienter vers la conception de politiques, de programmes et de pratiques innovantes pour l'éducation en vue d'un développement durable;

INVITE l'Organisation de la Francophonie (DEF, DDS, IEPP), les autres opérateurs de la Francophonie (AUF, TV5, AIMF, Université Senghor) et la CONFEMEN à inclure, partout et dès à présent, l'éducation au développement durable au cœur de leur mandat et programmation. Et, pour l'heure, d'évaluer la possibilité d'entreprendre un projet pilote de mise en réseau des établissements scolaires, des structures institutionnelles et des espaces éducatifs de la société civile impulsant l'éducation au développement durable pour tous et tout au long de la vie. »

La valeur ajoutée de cette résolution votée par une structure telle que l'APF est double.

D'abord, l'APF constitue une chambre de réflexion d'une formidable richesse puisqu'elle rassemble des parlementaires venus des quatre coins du globe. Les parlementaires du Nord et du Sud peuvent ainsi y confronter leurs points de vue et y échanger leurs idées et expériences. Par ailleurs, les résolutions adoptées par l'APF permettent aux parlementaires membres de relayer dans leur propre parlement le travail réalisé au sein de l'APF mais également d'interpeller leur gouvernement, de leur demander des comptes ou encore de les encourager à agir.

Par ailleurs, l'APF n'est pas une structure isolée de la Francophonie mais en est un des opérateurs au même titre que l'AUF, TV5, l'AIMF et l'Université Senghor. De plus, si l'APF représente le pendant législatif de la Francophonie, la CONFEMEN en est un des pendants exécutifs, ceci sans oublier l'OIF qui met à exécution les politiques décidées lors des Sommets de la Francophonie. L'APF peut donc s'appuyer sur ces partenaires et développer des synergies concrètes entre opérateurs et acteurs de la Francophonie en vue de réaliser ses projets, comme celui de l'EEDD. Ses relais multiples et variés rendent également possibles les approches multisectorielles, ce qui représente une valeur ajoutée indéniable dans le cadre de l'éducation au développement durable.

Une résolution à concrétiser

Je ne voudrais cependant pas vous dépeindre un tableau idyllique de la situation. Je dois vous avouer qu'il faut parfois batailler ferme pour se voir ouvrir les portes de certaines institutions. J'y reviendrai. Si je peux être fier du travail réalisé au sein de l'APF en matière de mise à l'ordre du jour de cet enjeu majeur pour l'avenir de notre planète et de ceux qui vivent et y

vivront, il n'en reste pas moins que celui-ci est très loin d'être achevé et qu'il nous faut à présent passer au volet opérationnel de ce travail, et donc de traduire en actions la résolution que nous avons adoptée.

Nous allons investir et faire pression sur les différents acteurs. Des contacts ont déjà été pris avec la CONFEMEN (la Conférence des Ministres de l'Éducation). Par ailleurs, l'OIF développe ses propres programmes en matière d'éducation en mettant l'accent sur l'éducation primaire et la formation des enseignants. Si ceci est important, nous ne pouvons que regretter à ce stade le peu de réceptivité de l'institution. Elle semble peu encline à intégrer la réflexion de l'EEDD dans ses programmes. Ceci est d'autant plus regrettable que des outils existent comme par exemple l'IFADEM. Lancée en 2007, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres doit permettre la formation de plusieurs milliers d'enseignants. Ce dispositif dédié à l'amélioration des compétences professionnelles des instituteurs consiste notamment en l'installation d'« espaces Ifadem » au niveau des circonscriptions scolaires, offrant aux maîtres et à leurs formateurs la possibilité de s'initier à l'informatique. Des livrets d'autoformation, réalisés par des formateurs nationaux aidés par des experts internationaux francophones sont proposés aux maîtres. Un beau travail de collaboration serait donc envisageable dans ce cadre avec l'introduction, dans ces formations, d'un large chapitre consacré à l'EEDD. Nous veillerons à relancer l'institution à ce niveau.

Un autre opérateur important de la Francophonie est la bien connue chaîne TV5 Monde. Son programme « Apprendre et enseigner en français » propose aux enseignants une série d'outils pédagogiques en ligne sur des thématiques différentes. Les supports visuels proposés par TV5 sont analysés en classe et les élèves sont amenés à émettre des critiques, à juger ou encore à reformuler... Il serait intéressant d'introduire la thématique de l'EEDD dans ce dispositif.

Par ailleurs, l'AIMF, l'association des maires francophones, véritable réseau des collectivités locales francophones et de leurs associations se doit de jouer aussi son rôle par rapport à l'EEDD. Elle concourt à une meilleure gestion des collectivités, favorise les échanges d'expériences, mobilise l'expertise territoriale francophone et finance des projets de développement. Les mairies constituant un des pouvoirs organisateur de l'enseignement dans les communes, nous pourrions envisager de nous appuyer sur le réseau de communes déjà existant pour mettre des écoles en relation afin qu'elles puissent travailler ensemble sur des projets d'EEDD. Les maires constituent également l'échelon politique le plus proche de la société civile et sont donc bien placés pour mettre en place des actions des sensibilisations à l'EEDD. Voilà encore des pistes d'actions à mettre en œuvre dans des temps rapprochés.

Enfin, afin de réconcilier davantage l'activité économique et l'activité éthique, l'APF peut envisager de nouer des contacts avec le Forum francophone des Affaires afin de faire inscrire dans sa charte éthique à l'attention de toutes les entreprises membres, un article spécifique à la problématique.

Vous le voyez, les possibilités de partenariats sont grandes et variées. Mais l'ampleur de la tâche reste colossale. Il nous faudra insister, voire parfois faire pression, pour faire bouger les lignes. L'APF possède les défauts de ses qualités. Par sa dimension internationale, l'APF est une mine extraordinaire d'expertises et de bonnes pratiques méritant d'être répercutées ou développées. Mais sa taille est également son talon d'Achille, et le temps s'écoule malheureusement souvent plus vite que la concrétisation de ses actions.

Néanmoins, je ne doute pas que l'année prochaine lors de la prochaine journée européenne de l'EEDD, je pourrai venir vous présenter la concrétisation du travail de la CECAC au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Car ce qui s'est vécu ici à Lyon, les urgences exprimées en matière d'éducation à l'environnement, à la santé, à la citoyenneté et aux rapports entre le Nord et le Sud, les urgences de l'EEDD donc, seront répercutées dès la prochaine rencontre de la Commission de l'éducation de l'APF à Ouagadougou début mai. Je m'y engage devant vous.

Une dernière parole forte

Pour conclure, permettez-moi de vous rappeler quelques mots de Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'OIF, prononcés en février 2012, il y a juste un an, dans cette même ville de Lyon, à l'occasion du forum francophone préparatoire à la conférence de Rio+20. Plus que jamais, ce discours mérite d'être réentendu :

« Je crois que jamais la conscience de vivre dans un monde unique, dont nous ne pouvons sortir rapidement pour trouver ailleurs des solutions, jamais cette conscience n'a été aussi forte, ni aussi partagée. Mais, malheureusement, je crois que jamais, également, l'enchevêtrement des intérêts, l'expression des besoins, le désir de préserver des acquis n'ont été aussi intenses, aussi complexes, aussi difficiles à analyser et à démêler. Jamais le risque d'incohérence n'a été aussi constant, ni aussi pesant.

Les causes en sont connues. De plus, la crise économique et financière favorise la montée des égoïsmes et des réflexes de survie, augmentant la vulnérabilité de nombreuses communautés, des plus démunies aux plus développées. Le changement climatique accroît l'insécurité alimentaire et prépare l'apparition de réfugiés d'un nouveau genre, chassés de territoires invivables, voire anéantis. Les inégalités se creusent, au sein des pays et des régions, mais également entre régions et continents, nourrissant les incompréhensions entre des collectivités pourtant rapprochées par les moyens de communication et d'information.

Dans cette tourmente, la communauté humaine, réunie dans un système multilatéral bientôt centenaire, a bien défini des objectifs d'intérêt commun et a bien obtenu une adhésion globale à ces objectifs. Mais elle échoue toujours à arrêter les dispositions qui permettront d'atteindre effectivement ces objectifs.

Nous devons donc reprendre inlassablement ces problèmes pour inventer de nouvelles méthodes, valider de nouvelles approches, imaginer de nouveaux dispositifs. Non par goût de la nouveauté, ni pour faire des effets de communication, mais parce que la rapidité et la profondeur des changements à l'oeuvre dans le monde matériel exigent en parallèle des changements aussi profonds et si possible aussi rapides de nos outils intellectuels.

Je crois qu'il existe un consensus incontesté : les modèles de développement que nous avons suivis jusqu'ici ne sont pas tenables à long terme. Pour autant les pays qui n'ont pas encore atteint le niveau de développement des pays les plus avancés ont le droit de demander à connaître un niveau de bien-être équivalent, le droit d'offrir à leurs populations les mêmes capacités de réalisation personnelle et d'épanouissement. Pour que ce soit supportable à l'échelle du monde, il faut donc également transformer les pratiques des pays avancés et trouver de nouvelles façons de maintenir ce niveau de bien-être et d'épanouissement de façon beaucoup moins dispendieuse.

Des pays émergents, avec toutes leurs contraintes, toutes leurs ambitions, travaillent cependant à orienter leur développement dans une direction compatible avec les ressources dont la terre dispose. Des pays en développement construisent des économies qui mettent en valeur les ressources renouvelables, tirent le meilleur parti de tous les matériaux, favorisant ainsi une consommation responsable, respectueuse du capital naturel de la planète et capable de répondre aux aspirations de tous, en veillant en particulier à la situation des plus pauvres.

C'est le devoir de la Francophonie que de continuer à participer à ces efforts de réflexion, d'information, de formation et de diffusion des bonnes pratiques. C'est son privilège spécifique d'offrir des lieux de concertation où toutes les possibilités sont examinées sans idée préconçue. C'est son avantage de mobiliser la diversité de ses membres, la multiplicité de leurs points de vue et parfois l'incompatibilité de leurs intérêts afin d'élaborer des consensus porteurs d'avenir. »

Vous aurez compris que c'est dans cette dynamique que je me propose d'agir, au sein de l'APF.

Merci de votre accueil et de votre écoute.